

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA LEGALITE

Bureau des Elections et de la Réglementation

A R R E T E - NOR - 1111 - 2011 - 00012
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE
LISTE DES CANDIDATURES

LE PREFET DE L'ORNE,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R.5211-19 à R.5211-25,

VU l'arrêté préfectoral du 9 février 2011 portant composition de la Commission départementale de coopération intercommunale,

VU l'arrêté préfectoral du 9 février 2011 portant organisation de l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au sein de la CDCI,

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne

ARTICLE 1er - La liste des candidatures est arrêtée ainsi qu'il suit :

A - COLLEGE ELECTORAL n° 1**Communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale** : 7 sièges à pourvoir*1 - Liste présentée par l'Association des maires de l'Orne*

- 1 - M. Jérôme LARCHEVÊQUE, maire de MENIL ERREUX
- 2 - Mme Monique GUIBOUT, maire de SAINTE CROIX SUR ORNE
- 3 - M. Georges d'HARCOURT, maire d'ESSAY
- 4 - M. Jean-Pierre FONTAINE, maire de MACE
- 5 - M. Christophe de BALORRE, maire de SAINT LEGER SUR SARTHE
- 6 - Mme Claudine ETIENNE, maire de SEGRIE-FONTAINE
- 7 - Mme Nelly NOGUES, maire de RESENLIEU
- 8 - M. Daniel MARIE, maire de BRETHEL
- 9 - Mme Marie-Odile TAVERNIER, maire de FAY
- 10 - M. Didier BOURBAN, maire du MENIL-BROUT
- 11 - Mme Edith BOZO, maire de COUDEHARD

B - COLLEGE ELECTORAL n° 2**Les 5 communes les plus peuplées (Alençon, Flers, Argentan, L'Aigle, La Ferté Macé)** : 4 sièges à pourvoir*1 - Liste présentée par l'Association des maires de l'Orne*

- 1 - M. Yves GOASDOUE, maire de FLERS
- 2 - M. Pierre PAVIS, maire d'ARGENTAN
- 3 - M. Thierry PINOT, maire de L'AIGLE
- 4 - M. Jean-Claude PAVIS, maire-adjoint d'ALENCON
- 5 - M. Frédéric LEVEILLE, conseiller municipal d'ARGENTAN
- 6 - M. Jean-Pierre HUREL, maire-adjoint de FLERS

C - COLLEGE ELECTORAL n° 3**Communes n'appartenant pas aux collèges 1 et 2** : 7 sièges à pourvoir*1 - Liste présentée par l'Association des maires de l'Orne*

- 1 - M. Jean-Claude LENOIR, maire de MORTAGNE AU PERCHE
- 2 - M. Jean-Marie VERCRUYSE, maire d'AUBE
- 3 - M. Gérard LURÇON, maire de SAINT GERMAIN DU CORBEIS
- 4 - Mme Marie-Thérèse MAYZAUD, maire du SAP
- 5 - M. Guy MONHEE, maire de TOUROUVRE
- 6 - M. François WILLIAMS, maire de CEAUCE
- 7 - M. Michel DUMAINE, maire de MESSEI
- 8 - M. Eugène-Loïc ERMESSANT, maire de CARROUGES
- 9 - M. François DREUX, maire de GACE
- 10 - M. Didier LEDUC, maire de DOMFRONT
- 11 - M. René JAMBON, maire de BAGNOLES DE L'ORNE

D - COLLEGE ELECTORAL n° 4**Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre** : 18 sièges à pourvoir*1 - Liste présentée par l'Association des maires de l'Orne*

- 1 - M. Henri BONNEL, président de la CDC du Pays d'Andaine
- 2 - M. Laurent BEAUVAIS, président de la CDC du Pays d'Argentan
- 3 - M. Jean-François de CAFFARELLI, président de la CDC du Pays Bellémois
- 4 - M. Joaquim PUEYO, président de la Communauté urbaine d'Alençon
- 5 - M. Jean SELLIER, président de la CDC du Pays de L'AIGLE
- 6 - Mme Sonia LAFAY, membre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers
- 7 - M. Guy-Raoul d'HARAMBURE, président de la CDC du Pays de Mortrée
- 8 - M. Philippe BIGOT, président de la CDC de la Vallée de la Risle
- 9 - M. Michel LE GLAUNEC, président de la CDC du canton de La Ferté Fresnel
- 10 - M. Guy LANGE, vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays de Flers
- 11 - M. Gérard NICOLAS, président de la Communauté de communes du Bocage de Passais
- 12 - M. Pierre COUPRIT, président de la CDC de la Région de Rânes
- 13 - M. Roger RUPPERT, président de la CDC de la Plaine d'Argentan Nord
- 14 - M. Guy DOUTE, président de la CDC du Pays de Briouze
- 15 - M. Thierry AUBIN, président de la CDC de la Visance et du Noireau
- 16 - M. Rémy PICARD, vice-président de la CDC du Pays d'Argentan
- 17 - M. Jean-Michel BOUVIER, membre de la CDC du Perche Sud
- 18 - M. Michel JULIEN, président de la CDC de la Vallée du Sarthon
- 19 - M. Roger BUNEL, président de la CDC du Merlerault
- 20 - M. Pascal PECCHIOLI, président de la CDC du Perche Sud
- 21 - M. Jean-Pierre FERET, vice-président de la CDC de la Région de Gacé
- 22 - M. André GRUDE, président de la CDC de Longny au Perche
- 23 - M. Guy ROMAIN, vice-président de la CDC du Pays du Camembert
- 24 - M. Jean-Pierre LATRON, président de la CDC d'Ecouché
- 25 - M. Michel BESLIN, président de la CDC de Courtomer
- 26 - M. Hubert POTIRON, président de la CDC de la Vallée de la Dives
- 27 - M. Pierre CAPRON, président de la CDC de Pervençières

E - COLLEGE ELECTORAL n° 5**Syndicats intercommunaux et syndicats mixtes** : 2 sièges à pourvoir*1 - Liste présentée par l'Association des maires de l'Orne*

- 1 - Mme Chantal JOURDAN, présidente du SIVOS de CHAMPSECRET DOMPIERRE
- 2 - M. Jean-Pierre SALLES, vice-président du Syndicat d'alimentation en eau potable du Houleme
- 3 - M. Jean-Pierre GERONDEAU, président du Parc naturel régional du Perche

ARTICLE 3 - Dans chaque collège électoral, une seule liste de candidats a été déposée par l'Association départementale des maires de l'Orne. Il ne sera pas procédé à une élection et les candidats de chaque collège seront désignés membres de la CDCI dans l'ordre de présentation des listes, conformément au nombre de sièges à pourvoir fixé par l'arrêté n° 1111-11-00006 du 9 février 2011.

ARTICLE 2 - La présente liste sera publiée au Recueil des actes administratifs et affichée à la Préfecture de l'Orne.

ARTICLE 3 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alençon, le 23 février 2011
Le Préfet,
Bertrand MARECHAUX

PREFECTURE DE L'ORNE
B.P. 529 - 61018 ALENCON CEDEX
Tél. 02 33 80 61 61 - Fax 02 33 80 61 65
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
BERTRAND MARECHAUX
- PREFET -
REDACTEUR EN CHEF :
VINCENT LAGOGUEY
- SECRETAIRE GENERAL -
REALISATION :
S.R.L
IMPRESSION :
ATELIER DE REPROGRAPHIE
DEPOT LEGAL : FEVRIER 2011
N° ISSN : 0757 - 1348
TIRAGE : 60 EXEMPLAIRES
PUBLICATION : GRATUITE